



Questions and Answers
Questions et réponses

Question 1: Rated Criterion R1 states: 'The bidder must clearly demonstrate that its proposed resource has completed a Senior Officer level Staff College programme offered by Canada or other 5 Eyes nation'. Please confirm that if a candidate has completed the Norwegian Army Staff College Course that it would be deemed to be acceptable as equivalent to the Senior Officer level Staff College programme.

Answer 1: Rated Criterion R1 is hereby amended as follows: The Bidder should clearly demonstrate that its proposed resource has completed a Senior Officer level Staff College programme offered by a NATO member country or a 5-Eyes Nation. This should be demonstrated by providing clear copies of the qualification attained, as well as the graduate degree (as applicable depending on the duration of Staff College attended).

Question 1: Selon les critères cotés C1 : « Le soumissionnaire doit démontrer clairement que la ressource proposée a terminé un programme d'officier supérieur offert par un collège d'état-major du Canada ou par l'un des pays du Groupe des cinq. » Si un candidat a suivi le cours du Collège d'état-major de l'armée norvégienne, ce cours est-il accepté comme équivalent d'un programme d'officier supérieur offert par un collège d'état-major du Canada?

Réponse 1 : Les critères cotés C1 sont modifiés par la présente comme suit : « Le soumissionnaire doit démontrer clairement que la ressource proposée a terminé un programme d'officier supérieur offert par un collège d'état-major d'un pays membre de l'OTAN ou par l'un des pays du Groupe des cinq. Pour ce faire, il doit en fournir la preuve en donnant des copies lisibles des qualifications obtenues, ainsi que du grade supérieur obtenu (au besoin, selon la durée du programme du collège d'état-major suivi).